

Réf: Dossier N° 072997

Avis de constitution

SOCIETE « PAYSIKA CÔTE D'IVOIRE »

Abidjan, Cocody, II PLATEAUX 7EME TRANCHE, Lot 2905, Ilot 242

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 20/12/2021 reçus par Me N'guetta Yves-Landry , Notaire, enregistrés au CEPICI, le 10/01/ 2022, il a été constitué une SAS U aux

SOCIETE « PAYSIKA CÔTE D'IVOIRE »

- Conseil et services en systèmes et logiciels informatiques ;**
 - Développement, programmation informatique**
 - Edition et vente de logiciels applicatifs, de sites web et d'application web**
- Et mobile**

-Formation non règlementée dans les domaines précités

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Abidjan, Cocody, II PLATEAUX 7EME TRANCHE, Lot 2905, Ilot 242

M NEMGWE NTAFAFAM ROGER NOEL (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B17-00002 du 24/01/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°02724/GTCA/RC/2022 du 24/01/2022

Pour Avis

Le CEPICI

